

Conseil municipal du 28 février 2020

L'an deux mille vingt, le 28 février à dix-huit heures , le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Jeannine Brunet, maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET ,Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr FLOUS , Mr GRESSIER , Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mr ROMANI, Mr LAPORTE, Mme THOUVENOT

Mr TEILLOL est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour

convention avec le SIVOM
dissolution des entités CAS et école
affectation provisoire des résultats budget SPIC
vote du budget SPIC
affectation provisoire des résultats budget communal
vote du budget communal
taux des impôts locaux
révision tarif des tickets de restauration
participation commune SAVARTHES
subvention aux associations
questions diverses

1/ Convention avec le SIVOM

La commune peut demander au SIVOM de faire des travaux incombant à la commune sur les bords des voies départementales. Cela suppose une convention avec le SIVOM, qui lui-même conventionne avec le Département.

La convention concerne les travaux sur le chemin des Landes (R 102) pour un montant de 10 416 €. Le Maire sollicite l'autorisation de signer la convention et demande une aide au Département.

Les crédits sont ouverts au budget 2020 compte 615231

Le conseil vote la délibération à l'unanimité.

2/ Dissolution des deux entités CAS et Caisse des écoles

Afin de régulariser la situation auprès du service SIRENE et d'éviter les enquêtes des bilans sociaux ,il est demandé au conseil de dissoudre ces deux entités.

Vote du conseil à l'unanimité

3/ Affectation provisoire des résultats 2019 pour le budget SPIC

R 002 3211.41

D 001 1143.40

Vote à l'unanimité

4/ Vote du budget SPIC

section d'exploitation 6 097.41

section d'investissement 2 651.40

5/ Affectation provisoire des résultats 2019: budget principal

résultat cumulé en section de fonctionnement : 509 295.02 € affectation R002
résultat cumulé section d'investissement : 25 434.52 € affectation R001
Vote à l'unanimité

6/ Vote du budget communal 2020

section de fonctionnement 1 029 581.02 €
section d'investissement 419 803.54 €
Vote à l'unanimité

7/ Taux des impôts 2020

La commission des finances envisage de ne pas augmenter les impôts 2020 .
En attendant la transmission des bases et les consignes de la direction des finances, la commission propose :
TH 9.35 TFB 10.54 TFNB 75.31
Vote à l'unanimité

8/ Tarif des tickets de restauration L

La commission des finances propose de passer de 3.50 € à 3.60 €.
Vote à l'unanimité

9/ participation de la commune de SAVARTHES aux frais scolaires

La commission des finances propose de passer de 350 à 400 €
Vote à l'unanimité

10 /attribution de subventions aux associations

La commission des finances propose de maintenir pour 2020 les montants de 2019, sauf pour l'APA dont la subvention est liée à un service qui fixe un montant de participation selon la population des communes.

10 / questions diverses

Christian Teillol présente le planning de permanence des conseillers pour le scrutin du 15 mars 2020. Il fait également le point sur l'aménagement de la cabine à livres. La société IMPRIM 31 se chargera de cette opération après les élections.

La séance est levée à 20h.

